

Finances publiques

[ENTRETIEN] LOI ORGANIQUE DES FINANCES : 2018, PREMIÈRE ANNÉE DE PRODUCTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Écrit par : Soubha Es-Siari | 11 juillet 2019



En marge de la rencontre relative à la clôture du jumelage institutionnel d'appui à la mise en œuvre de la LOF, Ahmed Berrada, Adjoint au Directeur du Budget au ministère de l'Economie et des Finances nous éclaire sur l'état d'avancement de ce grand chantier.

EcoActu : Aujourd'hui c'est la clôture du jumelage institutionnel d'appui à la mise en œuvre de la Loi organique relative à la Loi de Finances (LOF). Quelle appréciation faites-vous de cette expérience qui arrive à sa fin ?

Evénements

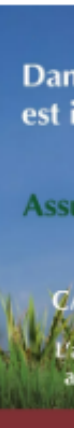
CLÔTURE DU CONTRAT DE JUMELAGE INSTITUTIONNEL AVEC L'AGENCE FRANÇAISE D'EXPERTISE TECHNIQUE INTERNATIONALE

9 juillet 2019

Le ministère de l'Economie et des Finances organisera ce jeudi 11 juillet 2019 un séminaire de clôture relatif au contrat de jumelage institutionnel avec l'Agence Française d'Expertise Technique Internationale 'Expertise France', intitulé « Appui à la mise en œuvre de la Loi Organique relative à la Loi de Finances ».

Ce contrat de jumelage s'inscrit dans le cadre du projet « Appui à la mise en œuvre du nouveau cadre de gouvernance » signé le 29 octobre 2013 et institué dans le cadre du partenariat de Deauville, géré par la Banque Mondiale.

Participeront à ce séminaire les représentants de la Banque Mondiale, d'Expertise France, de l'Union Européenne et d'un nombre de ministères dont le ministère délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé des Affaires Générales et de la Gouvernance, du ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville, du Ministère de la Santé, du Ministère de l'Equipeement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.



Finances publiques

LOI ORGANIQUE DES FINANCES : DERNIÈRE ANNÉE DU JUMELAGE... L'HEURE EST AU BILAN

11 juillet 2019



2019 correspond à la dernière année du calendrier de l'entrée en vigueur des dispositions de la Loi Organique des Finances. L'enjeu aujourd'hui est d'ériger la réforme de la LOF en une réforme de l'Etat.

La clôture du jumelage institutionnel d'appui à la mise en œuvre de la Loi Organique relative à la Loi de Finances (LOF) ce **jeudi 11 juillet** a été un évènement important par son objectif certes mais également par ses participants très nombreux et par son timing.

NATION

Coopération

Clôture du contrat de jumelage institutionnel relatif à la mise en œuvre de la loi organique de la loi de Finances

LE MATIN | 11 juillet 2019 à 19:03 |



Ph. Kartouch

Des représentants des ministères et institutions internationales ont mis en exergue, jeudi à Rabat, les réalisations et les résultats de la mise en œuvre de la loi organique relative à la loi de Finances (LOF), dans le cadre de la clôture du contrat de jumelage institutionnel de l'«Appui à la mise en œuvre de la LOF». Les participants au séminaire de clôture de ce jumelage ont également tracé un premier bilan faisant ressortir les principaux enseignements de la mise en œuvre de la LOF, en vue de capitaliser les acquis et de réfléchir sur les perspectives et les actions à entreprendre pour améliorer le processus de mise en œuvre du jumelage. Ils ont, de même, formulé des recommandations pour la pérennisation des acquis du contrat de jumelage, qui a appuyé pendant 5 ans la réforme de la LOF, à travers l'expertise publique et l'assistance technique de l'agence «Expertise France» au profit du ministère de l'Économie et des finances.

DERNIÈRE



SÉLECTION



Quoi de neuf

LOF: séminaire de clôture relatif au contrat de jumelage institutionnel

L Le séminaire de clôture relatif à ce contrat de jumelage institutionnel qui rassemble les différents acteurs du projet, a pour objectif de communiquer sur le bilan des activités réalisées et les résultats obtenus et de formuler les recommandations pour la pérennisation des acquis du jumelage.



Revue de presse économique du 12 juillet 2019



VENDREDI 12 JUILLET 2019 - PAR



Voici les principaux titres développés par la presse nationale de ce vendredi :

Le Matin :

- Des représentants des ministères et institutions internationales ont mis en exergue, jeudi à Rabat, les réalisations et les résultats de la mise en oeuvre de la Loi organique relative à la loi de Finances (LOF), dans le cadre de la clôture du contrat de jumelage institutionnel de l'Appui à la mise en

oeuvre de la LOF". Les participants au séminaire de clôture de ce jumelage, ont également tracé un premier bilan faisant ressortir les principaux enseignements de la mise en oeuvre de la LOF, en vue de capitaliser les acquis et de réfléchir sur les perspectives et les actions à entreprendre pour améliorer le processus de sa mise en oeuvre. Ils ont, de même, formulé des recommandations pour la pérennisation des acquis du contrat de jumelage, qui a appuyé pendant 5 ans, la réforme de la LOF, à travers l'expertise publique et l'assistance technique de l'agence "Expertise France" au profit du ministère de l'Economie et des Finances.





 Share 10

ECONOMIE

LOF : Chorfi présente le premier bilan

12 JUILLET 2019 - 16:00

Des représentants des ministères et institutions internationales ont mis en exergue, jeudi à Rabat, les réalisations et les résultats de la mise en oeuvre de la Loi organique relative à la loi de Finances (LOF), dans le cadre de la clôture du contrat de jumelage institutionnel de l'Appui à la mise en œuvre de la LOF ».

Les participants au séminaire de clôture de ce jumelage, ont également tracé un premier bilan faisant ressortir les principaux enseignements de la mise en oeuvre de la LOF, en vue de capitaliser les acquis et de réfléchir sur les perspectives et les actions à entreprendre pour améliorer le processus de sa mise en oeuvre.

ECONOMIE ET FINANCE

Loi organique de finances, un premier bilan présenté à Rabat

PUBLICITÉ



inRead invented by Teads

LE 11 JUILLET 2019

J'aime 1

Des représentants des ministères et institutions internationales ont mis en exergue, jeudi à Rabat, les réalisations et les résultats de la mise en oeuvre de la Loi organique relative à la loi de Finances (LOF), dans le cadre de la clôture du contrat de jumelage institutionnel de l'«Appui à la mise en oeuvre de la LOF ».



Politique ▾

Economie ▾

International ▾

National

Sport

Cult

Présentation du premier bilan de la loi organique relative à la loi de Finances

Posté le : 12/07/2019 - 13:30

218 0



Hibapress

Des représentants des ministères et institutions internationales ont mis en exergue, jeudi à Rabat, les réalisations et les résultats de la mise en oeuvre de la Loi organique relative à la loi de Finances (LOF), dans le cadre de la clôture du contrat de jumelage institutionnel de l'Appui à la mise en oeuvre de la LOF ».

ECONOMIE

Présentation du premier bilan de la loi organique relative à la loi de Finances

Créé le 11 juillet 2019



Siège du ministère de l'Économie et des Finances à Rabat

+A

Des représentants des ministères et institutions internationales ont mis en exergue, jeudi à Rabat, les réalisations et les résultats de la mise en oeuvre de la Loi organique relative à la loi de Finances (LOF), dans le cadre de la clôture du contrat de jumelage institutionnel de l'Appui à la mise en oeuvre de la LOF ».

-A

Premier bilan de la mise en œuvre de la loi organique relative à la Loi de Finances



Jeudi 11 juillet 2019 PAR LAQUOTIDIENNE



Des représentants des ministères et institutions internationales ont mis en exergue, jeudi à Rabat, les réalisations et les résultats de la mise en œuvre de la Loi organique relative à la Loi de Finances (LOF), dans le cadre de la clôture du contrat de jumelage institutionnel de l'Appui à la mise en œuvre de la LOF".